



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le troisième jour du mois d'octobre deux mille vingt et deux à 19 heures à la salle multi du bureau municipal situé au 15 A rue du Nord.

Sont présents : M. Martin Côté, maire
M. Étienne Lemieux, conseiller, poste 1
M. Sébastien L'écuyer, poste 2
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3
M^{me} Maryse Bourque, conseillère, poste 4
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Aussi présente : Mme Cindy Fortier, directrice générale secrétaire-trésorière

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à h .
Mme Cindy Fortier fait fonction de secrétaire.

2. Présences

Constatation du quorum.

3. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. le maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022
5. Acceptation des comptes
6. Résolution
7. Dépôt
A) Dépôt du rapport d'audit de conformité
8. Affaires nouvelles
9. Varia
10. Période de questions
11. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022

Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022 soit adopté.

5. Acceptation des comptes

Il est proposé par , appuyé par , et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte les comptes payés du 1^{er} au 30 septembre 2022 pour un montant de 84 594.55 \$

Ces comptes ont été acquittés par la directrice générale, et moi, Cindy Fortier, certifie sous mon serment d'office que nous avons les fonds nécessaires à la caisse populaire de Havre-Saint-Pierre pour payer ces montants dus.

M^{me} Cindy Fortier, directrice générale secrétaire-trésorière

6. Résolutions

7. Dépôt

A) Dépôt du rapport d'audit de conformité

La directrice générale, Cindy Fortier, dépose aux membres du conseil de la municipalité de Baie-Johan-Beetz le rapport d'audit de conformité produit par la vice-présidente à la vérification de la commission municipale du Québec, madame Nancy Klein.

8. Affaires nouvelles

9. Varia

10. Période de question

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à h .

Cindy Fortier
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Martin Côté
Maire ¹

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.